

L'UNGASS ET LA SUISSE

Diane Steber, juriste à l'OFSP, Berne et Jean-Félix Savary, secrétaire générale du GREA, Lausanne

Interview de Diane Steber, juriste à l'OFSP, et Jean-Félix Savary, secrétaire générale du GREA, tous deux participants à la délégation suisse à l'UNGASS ils reviennent sur les enjeux importants pour la Suisse dans ce débat, tout comme sur le rôle et la participation de la Société civile (red.)

Corine Kibora : Quels étaient les objectifs de la délégation suisse lors de la préparation et lors de la tenue de l'UNGASS et est-ce que les objectifs fixés ont été atteints ?



Diane Steber : Les objectifs étaient issus de la consultation et de la décision du Conseil fédéral. Concrètement, il s'agissait de mettre les droits humains et la santé publique au centre de la politique drogue internationale. L'intervention du Conseiller fédéral Alain Berset, après l'adoption du document final, où il a souligné la déception de la Suisse car l'abolition de la peine de mort n'y figure pas, a

montré de manière forte qu'il y a des choses qui sont très importantes pour la Suisse !



Jean - Félix Savary : Il y a vingt ans la Suisse était parmi les quelques pays qui avaient une position ouverte. Les enjeux de santé publique étaient déjà présents avec le VIH-SIDA, mais les droits humains nettement moins. C'est intéressant de voir qu'en 2016, la majorité des pays sont venus peu à peu sur la ligne défendue par la Suisse. Malheureusement il n'y a pas encore consensus parce qu'il y

a des pays conservateurs qui bloquent, comme la Chine, la Russie ou l'Indonésie. Dans les documents, on reste sur cette ligne conservatrice, mais on voit cependant plus de pays « like minded ».

CK : Donc, les objectifs n'ont été que partiellement atteints. Cela veut-il dire qu'aujourd'hui la Suisse n'est pas véritablement satisfaite en matière de politique drogue internationale ?

DS : Il faut se méfier d'une vision en noir et blanc. Nous sommes dans un contexte global, et il y a presque 200 pays avec des différences sociales, culturelles, économiques, etc. et dont les problèmes sont aussi différents. Nous ne pouvons donc pas mettre les pays dans deux tiroirs gauche – droit, mais on constate que les thèmes importants pour la Suisse deviennent aussi des sujets pour d'autres pays. C'est cela qui compte. Il ne s'agit pas de faire un « copier-coller » partout, mais on réalise que les droits humains sont importants, nous devons les respecter, et ceci, pas seulement lors de l'UNGASS : durant les dernières années, nous avons

quand même réussi à faire réagir d'autres pays et à avoir un groupe like minded qui devient de plus en plus grand, de plus en plus diversifié dans les régions. D'abord cela se limitait à l'Europe, mais maintenant, nous avons des pays de l'Amérique latine qui sont sur la même ligne que nous et cela montre qu'il y a un mouvement dans une direction proche de ce que demande la Suisse.

CK : Et est-ce qu'on peut imaginer des changements encore plus significatifs dans un futur proche ?

DS : Personnellement oui, j'en suis convaincue. On va toujours avoir des pays qui n'ont pas la même perception d'un problème que nous. Mais est-ce que nous sommes vraiment l'élève modèle ou est-ce que chez nous aussi il y a des domaines avec des marges d'amélioration ? C'est facile de montrer les autres du doigt, car il y a toujours, sur n'importe quel sujet, des possibilités d'améliorations. Il y a des pays qui vont de plus en plus dans notre direction – priorisant la santé publique et la vision de la toxicomanie comme une maladie - et c'est cela que nous voulons. Durant les vingt dernières années, démontrer et expliquer la politique suisse en matière de drogues a toujours fait partie de notre politique internationale. Ce n'était pas tant pour que les autres pays fassent la même chose, mais surtout pour arrêter les critiques. Si des pays comprennent ce que nous faisons, ils comprennent mieux notre situation politique sociale, économique et acceptent mieux nos positions.

JFS : On doit aujourd'hui abandonner cet impérialisme des idées, qui voudrait qu'il y ait pour tous la même solution sur les drogues. Il y a des acteurs qui imaginaient que l'UNGASS déboucherait sur un tout autre modèle et qu'on allait soudain décider de tous aller dans une autre direction. Cela n'est pas possible, car il y a des cultures différentes, des pratiques, des contextes, qui empêchent cette harmonisation. Nous n'avons qu'à penser à l'alcool, qui ne pourra probablement jamais être réglementé de la même manière en Arabie Saoudite ou en Suisse. Pour les drogues, c'est la même chose. Le contexte culturel et politique restera toujours la variable la plus importante.

La question que nous devons nous poser est : « que pouvons-nous faire ensemble ? ». C'est précisément le travail des organisations onusiennes comme l'UNDOC et autres. L'UNGASS a montré un réengagement des organisations onusiennes sur le thème et c'est une bonne chose. Il y a davantage de proximité avec les vrais problèmes, sur le niveau pratique en fait. Il a été davantage question de la manière dont les organisations de l'ONU peuvent aider les

pays, sur la base d'exemples réussis comme la Suisse peut l'être sur certains aspects, mais sans être un donneur de leçons qui explique aux pays comment faire. C'est dans cette direction que le système va, en s'éloignant des idéologies et en regardant les vrais problèmes de sécurité, de droits humains et de santé. Cela peut apparaître comme une certaine maturité du système, à l'image du virage que la Suisse a pris dans les années 90.

DS : Lors de l'UNGASS nous avons réussi à avoir des organisations onusiennes qui jusqu'à maintenant ne faisaient rien sur ces thématiques et qui maintenant deviennent impliquées et tout cela démontre que quelque chose s'est passé.

CK : Et, peut-être plus concrètement, qu'est-ce que notre pays va faire pour renforcer ce mouvement ?

DS : On est en train de réfléchir à la suite à donner, dans la perspective de 2019, qui est la date butoir pour la déclaration sur la politique internationale des drogues de 2009.

JFS : Du point de vue de la société civile, il y a trois domaines qui sont importants : le premier c'est l'expérience sur certains sujets, notamment dans le domaine thérapeutique et la réduction des risques. Nous avons des expériences pratiques à disposition des autres pays. Deuxièmement c'est la question fédéraliste. La Confédération suisse est habituée à disposer d'un cadre stratégique qui est mis en œuvre indirectement par les cantons. Cette flexibilité de la Suisse doit être mise en avant et pourrait inspirer le système international. Les Etats-Unis poussent dans cette direction également. Le troisième point est la culture de collaboration avec la société civile. En Suisse, on oublie parfois à quel point nous avons de la chance d'avoir des partenariats solides avec les pouvoirs publics. Quand on voit nos collègues étrangers, les barrières dans certains pays sont infranchissables et l'Etat est aveugle aux besoins sur le terrain. La Suisse, comme elle l'a fait à l'UNGASS, peut promouvoir la participation de la société civile aussi en ce qui concerne les Droits Humains.

CK : Quels seraient les points faibles de la Suisse au niveau des droits humains ? Et que peuvent retirer les professionnels de toutes ces discussions ?

DS : A vrai dire, je ne suis pas une spécialiste des droits humains. A l'UNGASS, il y avait un représentant des ONGs qui parlait pour l'Angleterre, et qui posait exactement cette question-là. On parle toujours de l'abolition de la peine de mort. Evidemment c'est le droit humain le plus essentiel, mais il y a d'autres points importants. Il disait « est-ce que tous les pays qui critiquent la peine de mort sont des élèves modèles ou est-ce qu'il y a quelque chose à améliorer ? » et cela m'a fait réfléchir. Il me semble que c'est une question qu'on peut se poser non seulement pour les droits humains mais aussi pour les questions de santé publique. Il y a toujours des moments dans les conférences qui sont des moments « wake up call » et pour moi c'était cette question.

JFS : Deux points sur la question de professionnels. Premièrement, légalement, il y a le droit international qui s'impose aussi en Suisse, signataire des traités. Cela donne ou non des marges de manœuvre. Si les traités changent, ou la lecture qu'on en fait, ça donne plus de possibilités au pouvoir public en Suisse et in fine aux professionnels. Le deuxième point, c'est peut-être le plus important, le débat sur les drogues est mondial et non plus national. Il fait partie d'un tout, en tout cas pour les grandes régions. En Occident, nous avons un débat sur les drogues assez unifié, que ce soit en Amérique de Nord ou dans toute l'Europe, qui se nourrit des expériences de chacun. C'est ce débat auquel les décideurs suisses vont se référer. Si aujourd'hui nous avons par exemple un retournement de l'opinion publique sur la réglementation du cannabis, c'est en grande partie grâce au débat américain. Donc quand ça bouge quelque part, ça peut aussi bouger ailleurs. Dans ce sens, l'UNGASS est important pour l'évolution des idées, parce que c'est un moment où elles continuent à progresser. Evidemment pas à court terme, mais sur le long terme, c'est assurément quelque chose d'essentiel.

CK : Dans ce débat international, Genève ne pourrait-elle pas jouer un rôle plus important comme capitale des droits humains et faire contrepoids à Vienne ?

DS : Oui tout à fait, la Genève internationale a commencé à s'intéresser aux questions drogues. Avant seule Vienne (siège de l'UNODC) était active. Cette fois, on avait des side events et des papiers des organisations onusiennes qui siègent à Genève, comme la Global Commission. Ils ont tous contribué à cet UNGASS. On espère que ce rôle se renforcera pour Genève.

JFS : Genève est une ville qui a des mesures de réductions des risques qui sont très à la pointe et c'est donc intéressant d'avoir dans les lieux où on parle des drogues la vision de ce que peut être une politique alternative en matière de substances. Autre exemple : l'observatoire européen au Portugal a contribué à la formation des fonctionnaires internationaux qui baignent dans un contexte où le débat sur les drogues est quelque chose de vivant.

CK : Finalement le cannabis n'a pas eu beaucoup de place dans les discussions à l'UNGASS. Pourquoi ?

DS : Il y a deux hypothèses que je pourrais avancer. D'une part, on ne voulait pas toucher à des thèmes qui sont trop polarisants. D'autre part, on ne voulait pas mettre le poids sur un thème qui est un sous-thème de la politique globale. Ces deux explications ont peut-être joué un rôle, c'est vraiment difficile à distinguer, mais le Canada par exemple s'est exprimé sur ce qu'ils veulent faire concernant l'utilisation du cannabis. Donc les pays qui voulaient le faire l'ont très clairement thématiqué. Cependant, le cannabis ne figure pas dans le document final, car c'est quand même une substance qui suscite la controverse. Pour d'autres pays asiatiques, le cannabis n'était pas vraiment leur problème le plus important.

JFS : Peut-être qu'on peut mettre ceci en lien avec ce qu'on a dit précédemment sur l'investissement des différentes agences onusiennes, à savoir une certaine normalisation du débat sur les drogues. On a moins parlé de drogues en tant que substances, mais plutôt des droits humains, de santé et de sécurité. On peut dire que l'ONU fait le chemin qu'a fait la Suisse au début des années 90 : faire évoluer le débat sur les drogues vers un débat sur les problèmes liés aux drogues, à savoir l'environnement, les problèmes de corruption, la famille, bref des choses très concrètes et, dans cet état d'esprit, les organisations qui étaient pour la réforme, en premier lieu la société civile, ont mis en avant les SDGs (sustainable development goals). En effet, on s'est rendu compte que tout ce que l'on veut pour les politiques du futur est là-dedans : droits humains, égalité, santé publique, développement, etc. Plutôt que de séparer les choses et de parler spécifiquement de questions précises, comme les espaces de consommation, le cannabis, la substitution à l'héroïne, etc., on a parlé plutôt des droits humains, des aspects liés à la santé, parce que c'est là que se posent les questions. Dans le futur, on ne parlera plus d'alternatives de développement mais de développement en général, comme toutes les autres problématiques. On déstigmatise les personnes qui ont des problèmes de drogues, en faisant rentrer cela dans des problèmes normaux de toutes les sociétés.

CK : On en vient maintenant à la société civile. Est-ce qu'elle a eu un rôle pour influencer la prise de décision au niveau de la politique drogue internationale ?

DS : Au niveau onusien, c'est très difficile. A l'UNGASS, il y a eu des changements logistiques concernant l'accès du bâtiment dont nous n'avons pas été informés et qui ont eu des effets sur les ONGs. Ce que nous pouvons dire, c'est que travailler avec les ONGs est absolument normal pour la Suisse, c'est une partie de notre travail. Il était indiscutable pour nous qu'il y ait un membre de la délégation suisse à l'UNGASS issu des ONGs. Le travail des ONGs, par exemple de IDPC (coalition d'ONGs) est très important. Pour nous, il est fondamental d'écouter leur discours, parce qu'ils ont un lien plus direct avec les problèmes du terrain. Derrière cette politique, il y a des êtres humains. C'est pourquoi on devrait avoir un lien avec ce qui est fait et ceux qui sont touchés. C'est là où les ONGs sont indispensables. C'est elles qui font la connexion, la transmission d'informations.

JFS : Il y a eu ces dernières années beaucoup d'amélioration dans la capacité des ONGs à s'intéresser au débat international. Il y a eu notamment un travail difficile mais essentiel de mises en réseaux de nos mouvements nationaux, afin d'apprendre à travailler ensemble et à mieux connaître le système onusien. La société civile a beaucoup progressé et a réussi à entrer dans les lieux décisionnels : plus d'ONGs présentes, plus de side events, de documents, etc. Par contre, la conséquence, c'est que le système onusien a pris peur. A l'UNGASS 2016, le système onusien a utilisé les manettes qu'il avait pour complètement fermer l'accès aux ONGs. On a assisté à une réaction à cette prise de parole des ONGs par le système, qui, comme tout sys-

tème conservateur, a tout verrouillé. C'était un vrai scandale ! Mais d'un autre côté, c'est aussi une belle reconnaissance de notre pouvoir d'influence, car cela montre que désormais la voix des ONGs compte.

Aujourd'hui la balle est du côté des ONGs, qui doivent accepter cette nouvelle réalité, à savoir qu'elles ne sont pas les bienvenues pour le système. On doit pouvoir jouer différemment. La Global commission on drug policy peut être un leader et une inspiration pour imaginer de nouvelles stratégies. C'est un autre type de mouvement qu'il nous faut, peut-être plus offensif, plus coordonné, plus réactif. En deux mots, plus adapté à la vitesse des processus politiques et à la complexité des appareils. On aura beaucoup de discussions et de réflexions sur ce sujet ces prochaines années. Tout le monde a pris conscience de la limite de la participation à la discussion. On doit peut-être s'organiser différemment.

CK : La Suisse a une longue expérience de travail avec les ONGs, vous l'avez bien dit, mais justement comment utiliser cette expérience ? Est-ce qu'on peut la promouvoir ?

DS : Les ONGs ont vraiment bien appris le high level segment, et depuis 2009 jusqu'à maintenant en 2016, elles ont appris comment mieux travailler, comment utiliser les réseaux, comment faire des pressions, des formations, mais aussi par l'information. C'est très important de leur donner du soutien. Cela signifie par exemple participer à leurs événements. Et évidemment avoir quelqu'un dans la délégation qui peut faire aussi le lien entre eux et avec eux. Je pense que c'est là où nous pouvons aider, chercher un peu la discussion avec eux, pour leur permettre de voir que les représentants d'un pays, d'un gouvernement ont aussi des limites. Elles ont parfois une vision un peu trop en noir et blanc : soit vous êtes progressistes, soit vous êtes répressifs. Or on peut être répressifs sur une question ou concernant une substance ou un détail mais pas ailleurs. Il y a quand même plusieurs aspects qu'on doit prendre en compte et je pense que ces discussions peuvent aider tout le monde.

JFS : C'est vrai que la société civile dans ce domaine a une culture de victime, et ce n'est pas pour rien. Il y a des personnes qui meurent à cause de ces politiques publiques et ça fait trente ans que nous le dénonçons. Nous sommes un peu sortis de cette culture où le discours était « la prohibition n'est pas juste », à quelque chose de plus construit, plus mature. Ce n'est pas seulement qu'on ne nous écoute pas, mais c'est aussi qu'on ne sait pas comment parler dans certains cercles. Nous avons aussi un rôle à jouer, mais on doit apprendre quel est ce rôle et comment le jouer. Nous devons aller au-delà de la plainte pour apprendre comment contribuer à améliorer le système. Parce que si rien n'est fait, si la société civile n'y contribue pas, rien ne changera. C'est aussi pour cette raison que la responsabilité est vraiment chez tout le monde, dans le système international mais aussi dans la société civile qui doit s'organiser elle-même et faire connaître ses opinions.

CK : Et si maintenant vous prenez votre boule de cristal et vous me dites ce que sera la politique drogue internationale dans dix ans ? »

DS : Alors, ce que je souhaite, parce que si je regarde dans ma boule de cristal, je vois seulement ce que je veux voir, et ce que je veux voir, c'est qu'il y aura plus de flexibilité pour les régions pour traiter les problèmes comme ils l'entendent, et moins de restrictions. Comme on le disait avant, on ne peut pas se comparer avec l'Arabie Saoudite par exemple pour l'alcool parce qu'on est trop différents. Je prends un autre exemple : un pays voulait faire prohibition d'une substance mais dans toute l'Afrique, cette substance est utilisée pour l'aide de premier secours. Alors il voulait bloquer quelque chose qui dans une autre région mondiale est essentiel. Et c'est cela que je veux dire quand je parle d'avoir plus d'espace et de souplesse pour des solutions régionales qui n'impactent pas les autres régions du monde. Il y a des limites qui sont données par des conventions, mais cela ne veut pas dire que d'autres pays ne peuvent pas avoir leurs propres politiques. Et c'est ce que je souhaite : que l'on regarde moins la politique drogues dans les détails (avec une vision par substances), mais qu'on ait plus d'espace pour des grands problèmes comme le développement, l'éducation, dont les drogues font partie.

JFS : Le complément à cela, c'est la solidarité internationale en la matière. Jusqu'à aujourd'hui, on avait un système drogue que surveillait les pays. Nous pourrions évoluer vers un système qui aide les pays à gérer leurs problèmes. Quand on voit les questions des réductions des risques ou de fourniture des médicaments antalgiques, ce sont des choses qui coûtent vraiment peu d'argent au regard de leur efficacité. Les organisations internationales peuvent énormément aider, car dans les pays qui en ont le plus besoin, il y a des blocages internes, des blocages conservateurs. C'est le cas notamment en Afrique pour l'accès à certains médicaments à base d'opiacés. On pourrait avoir un rôle accru des agences onusiennes pour faire respecter les droits humains et avoir un meilleur accès à la réduction des risques. D'ailleurs cet UNGASS a permis un consensus relatif sur l'accès aux médicaments. Pour nous en Suisse, on a vraiment le besoin d'avoir plus d'espace, comme dans d'autre pays, mais on doit se souvenir également que le système drogues peut aussi contribuer à la santé publique de beaucoup de pays.

DS : Il est aussi possible que dans ce mouvement de flexibilisation, à un moment donné, le système éclate, parce que les positions sont trop différentes. Si le système ne survit pas, on ne peut pas oublier que c'est le système qui contrôle globalement les substances utilisées dans l'industrie pharmaceutique et chimique. Si on perd cela, ce serait quand même un vrai problème.

Courriels :

jf.savary@grea.ch

diane.steber@bag.admin.ch

La petite différence

Courts-métrages pour la prévention sexospécifique

Le développement des addictions et de certains troubles du comportement, par exemple les troubles alimentaires ou l'obsession du fitness, sont influencés par la façon de percevoir les rôles masculins et féminins.

Addiction Suisse a lancé cinq courts-métrages accompagnés de matériel didactique pour le travail en classe ou dans le cadre d'activités avec des jeunes de 13 à 16 ans, qui aident à mettre en lumière et à questionner les modes et les motifs de consommation spécifiques aux genres.



Accompagnés d'un cahier pédagogique, les films visent à développer les ressources et les compétences des jeunes. La quête de l'identité féminine ou masculine est marquée par les rôles que la société assigne aux genres. D'où l'importance de considérer ces représentations d'un œil critique, d'élargir sa vision et d'apprendre les uns des autres. Soutenir les adolescent-e-s dans leur développement, c'est aussi tenir compte des différences entre les genres dans la prévention.

Films et matériel : www.genre-et-prevention.ch

Contact : nrimann@addictionsuisse.ch

